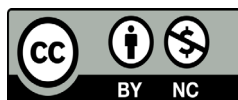


Ouvrage publié avec le concours du Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée de l'université de Reims Champagne-Ardenne (CIRLEP) et de la Chaire Sciences du langage de l'Institut d'études avancées de l'université de Strasbourg (USIAS).

Crédits de couverture : Silvia Palma, Lanzarote, 2013

Mise en page : Marion Hummel (marionhummel.pao@gmail.com)

ISBN : 978-2-37496-210-8 (broché)



ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2023

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

www.univ-reims.fr/epure

FMSH Diffusion

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Res per Nomen

VIII

Res per Nomen est un axe de recherche du Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée (CIRLEP) de l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il s'est fixé pour tâche d'examiner les questions de dénomination et de référence en langue. Il tient régulièrement des séminaires et organise un colloque international tous les deux ans. Il publie une collection d'ouvrages aux Éditions et presses universitaires de Reims.

Directeurs de la collection

Emilia Hilgert, Silvia Palma, Pierre Frath,
René Daval (depuis 2014) et Georges Kleiber (depuis 2018)

Comité scientifique

Céline Benninger, Université de Strasbourg
René Daval, Université de Reims Champagne-Ardenne
Jacques François, professeur émérite, Université de Caen
Pierre Frath, Université de Reims Champagne-Ardenne
Francine Krait-Gerhard, Université de Strasbourg
Christopher Gledhill, Université Denis-Diderot Paris 7
Gaston Gross, Université Paris 13
Emilia Hilgert, Université de Reims Champagne-Ardenne
Georges Kleiber, Université de Strasbourg & USIAS
Marie Lammert, Université de Strasbourg
Jacques Lemaire, Université de Reims Champagne-Ardenne
Silvia Palma, Université de Reims Champagne-Ardenne
Charlotte Schapira, Technion, Israel Institute of Technology
Hélène Vassiliadou, Université de Strasbourg
Anne Theissen, Université de Strasbourg

<http://res-per-nomen.org>

Polysémie et référence

sous la direction de Silvia Palma et Anne Theissen

l'épure
ÉDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE REIMS

Table des matières

Préface	9
SILVIA PALMA ET ANNE THEISSEN	
Idéalisme linguistique, sens et référence chez Wittgenstein.....	13
VALÉRIE AUCOUTURIER	
Polysemy, Reference, and Concepts: On the Origins of the Plurality of Meaning.....	29
SIYAVES AZERI	
La polysémie et l'argument dérivationnel	43
BERNARD FRADIN	
Référenciation et référentialité dans les pragmatèmes	57
M ^a ISABEL GONZÁLEZ-REY	
Constructions polysémiques, <i>objet discursif</i> et <i>référence</i>	81
PATRICK HAILLET	
L'extension métaphorique des noms d'animaux, une affaire de métaphores stéréotypiques	95
EL MUSTAPHA LEMGHARI	
An Overview on the Relationship between Ontogenesis of Syntactic Structures and Polysemy through the Example of the Turkish Language	107
FATİH MÜLDÜR	

Analyse individualisée et empirique des relations métonymiques : comparaison entre le français, l'anglais et l'arabe marocain	123
OCÉANE ABRARD	
Polysémie : de l'oralité à l'écrit dans la littérature arabo-musulmane.....	137
SOUFIAN AL KARJOUSLI	
La polysémie contrariée de <i>monde</i>	149
SÉMIR BADIR	
Les noms à référents multiples : étude des cas d'ambiguïté référentielle dans un corpus annoté du français.....	161
PAULINE HAAS ET LUCIE BARQUE	
Enjeux de référence dans l'approche unitaire de la polysémie	175
THOMAS BERTIN	
L'adjectif : la polysémie par la syncatégorématicité	187
JAN GOES	
De la polysémie de l'expression injonctive <i>barra</i> de l'arabe tunisien	199
BADREDDINE HAMMA	
Tours et détours polysémiques du mot <i>élève</i> en contexte professionnel.....	213
ISABELLE MONIN	
Les mots du discours politique : conflits lexicaux et idéologiques	227
CARMEN PINEIRA-TRESMONTANT	
Entités polysémiques et reprises anaphoriques : une typologie linguistique des antécédents admis par <i>alors</i> et <i>entonces</i> (esp).....	249
JOÃO RIBEIRO TEIXEIRA	
Construction du sens et polysémie	263
ÁNGEL EDUARDO TOLEDO	

Référenciation et référentialité dans les pragmatèmes

M^a Isabel González-Rey

Universidad de Santiago de Compostela (Espagne)

misabel.gonzalez.rey@usc.es

Introduction

Un long chemin a été parcouru depuis que le phénomène pragmatémique a été repéré et désigné par C. Bally en 1909 sous le nom de *phraséologie exclamative*¹. Depuis, bien d'autres auteurs ont abordé cet aspect de la langue en apportant leur proposition de dénomination, de définition et de description. En effet, ces actes de langage figés par rapport à la situation d'énonciation où ils sont employés ont reçu différentes appellations et classifications selon les spécialistes et leurs approches².

-
1. Dans son *Traité de Stylistique française I* (1909), Bally se réfère aux éléments qui composent cette phraséologie exclamative sous les termes de « mots exclamatifs », « faits de langage exclamatifs » ou encore « faits d'exclamation propres de la phraséologie exclamative ». Il s'agit, pour lui, surtout d'interjections employées dans la conversation, telles que *À quoi bon ?*, *C'est bien fait*, *La belle affaire*, identifiables surtout à leur valeur affective et à leur intonation exclamative (Bally, 1951 [1909] : 188-191).
 2. Cf. Boer (1922) qui emploie le terme de « formules » ; Tesnière (1936) ceux de « phrasillons », de « mots-phrases », ou de « formules de courtoisie » ; Isačenko (1948) celui de « clichés-répliques » ; Burger (1973) utilise la dénomination de « formules pragmatiques » ; Coulmas (1979) celle de « formules routinières » ; Fónagy (1982) celle d'« énoncés liés » ; Grevisse (1988) emploie les termes de « mots-phrases » ou de « locutions-phrases », alors que Danon-Boileau (2000) les nomme « phrases convenues », Anscombe (2008) « phrases situationnelles » et Marque-Pucheu (2011) « énoncés situationnels » ; Kauffer (2011) les désigne sous la formule d'« actes de langage stéréotypés (ALS) », tandis que Tutin (2019) le fait

Sans vouloir mettre fin ici ni au flou terminologique ni à la variété des composants de ce phénomène linguistique, nous adopterons le terme de *pragmatème*³ et nous chercherons à mettre en évidence sa capacité de référence au moyen de deux notions : la référenciation, comme processus à l'œuvre dans la formation de ces énoncés, et la référentialité, comme échelle de mesure des différents référents présents dans leur emploi. Pour cela, nous nous poserons deux questions fondamentales : comment les pragmatèmes réfèrent-ils aux différents éléments qui composent la situation où ils sont employés ? Comment mesurer la capacité de référence des pragmatèmes ?

Pour répondre à ces deux questions, nous commencerons par définir et par caractériser les éléments qui intègrent le groupe des pragmatèmes en phraséologie. Nous aborderons ensuite le processus de référenciation présent dans la matérialité linguistique de ces énoncés et nous postulerons, finalement, une échelle de référentialité, établie en fonction de leurs conditions d'emploi, afin de déterminer, au bout du compte, le pouvoir de référence que possède un pragmatème.

Définition et caractéristiques des pragmatèmes en phraséologie

Malgré le long parcours réalisé par les linguistes qui se sont intéressés au phénomène pragmatémique depuis Bally, bien des aspects demeurent dans l'ombre. Des questions continuent de surgir autour d'un domaine qui attire l'attention de plus en plus de spécialistes. En effet, nombreux sont ceux qui apportent au débat des idées sur ce sujet ou bien une nouvelle proposition terminologique, accompagnée de nouvelles nuances définitoires, ou bien une typologie plus ou moins inclusive d'éléments comprenant des traits communs et répondant à cette nouvelle définition nuancée.

Choix terminologique

Pour notre part, nous avons adopté le terme *pragmatème* (González-Rey, 2021), car c'est celui qui s'adapte le mieux aux différents éléments

sous celle de « phrases préfabriquées ».

3. Terme employé par Mel'čuk (1993) pour nommer une unité phraséologique qui s'actualise dans le discours sous la forme d'un énoncé.

qui composent cette partie de la phraséologie liée aux unités phraséologiques (UP) ancrées dans une situation d'énonciation. Nous nous inspirons en cela de Blanco et Mejri (2018), les premiers à consacrer un ouvrage monographique exclusivement dédié au phénomène pragmatémique en phraséologie, intitulé précisément *Les pragmatèmes*. La raison pour laquelle ils revendiquent cette dénomination⁴, c'est qu'elle se rapporte tout à fait à la notion qui caractérise le mieux ces énoncés étroitement liés à des situations d'énonciation, à savoir la *fixation pragmatique*, dite aussi *figement situationnel*. En outre, elle met en avant le paradoxe de ces UP, qui réside dans le fait d'être à la fois syntaxiquement indépendants et pragmatiquement dépendants des situations d'énonciation dans lesquelles elles se manifestent.

Cela dit, il convient de signaler que Blanco et Mejri éliminent du groupe des pragmatèmes des expressions telles que *Quelle heure est-il ?*, *Ça ne te regarde pas*, *C'est la vie !*, qu'ils considèrent plutôt comme des « clichés linguistiques » car elles ne sont pas situationnellement ancrées, c'est-à-dire, qu'elles « n'exigent pas de conditions particulières d'énonciation (coordonnées temporelles, spatiales, etc.), comme le font les pragmatèmes » (Blanco et Mejri, 2018 : 52). Or nous nous démarquons d'eux dans ce cas, car nous continuons de considérer ces expressions comme des pragmatèmes, comme nous allons le voir dans ce qui suit.

Caractéristiques phraséologiques des pragmatèmes

Si nous analysons les traits prototypiques émanant des premières dénominations qui cherchent à désigner le phénomène pragmatémique (voir note 2), nous pouvons les répartir en deux groupes. Le premier est d'ordre linguistique, regroupé autour de substantifs en lien, d'une part, avec les catégories grammaticales les plus traditionnelles (*mot-phrase*, *locution-phrase*, *énoncé*) et, d'autre part, avec les actes de parole (*formule*, *cliché*, *acte de langage*, *cliché-réplique*). Le second est plutôt d'ordre notionnel, rassemblé par des attributs reliés à l'usage et, plus particulièrement,

4. Voir dans ce volume la préface d'A. Rey (2018 : 7-8) pour obtenir plus de détails sur les liens étymologiques qu'entretiennent les mots *pragmatique* et *pragmatème* en phraséologie. L'unité pertinente et minimale *-ème* est, en outre, très productive en phraséologie [cf. le terme *phrasème*, créé bien avant Mel'čuk (1995) par Fueillet (1987) pour désigner « l'unité supérieure de l'analyse morphosyntaxique disposant d'une autonomie constructionnelle » (Fueillet, 1987 : 51)].

au figement (*préfabriqué*), à la répétition (*routinier, stéréotypé*), à la fréquence (*usuel*), à la conventionnalité (*convenue*) ou au liage énonciatif (*situationnel*). De ces traits prototypiques, mis en avant par les composants de ces premières dénominations, nous en déduisons des caractéristiques spécifiques, de type formel, sémantique et pragmatique.

Caractéristiques formelles

Du point de vue formel, une évidence s'impose : la structure des pragmatèmes varie. Ainsi, à l'écrit, la forme d'un pragmatème peut aller d'une suite de phonèmes simples (*dsl*, pour *Désolé* ou *tfk*, pour *Tu fais quoi ?*) ou d'éléments multicodeurs combinés (*at*, pour *À plus tard*), jusqu'à une phrase simple (*Veillez fermer la porte*) ou complexe (*Je me demandais si vous pourriez fermer la porte*) ; à l'oral, il peut prendre la forme d'un son ou d'un bruit, simple (*Ouf !*) ou double (*Toc-Toc*) et aller jusqu'à la production d'un énoncé complet qui se prononcerait comme un seul mot (*Comment ça va ?* [kɔmãsav]). Voici donc les possibilités formelles que peut adopter un pragmatème :

1) Des unités minimales, telles les abréviations citées par Blanco et Mejri (*bjr, dsl, svp*, correspondant à *bonjour, désolé* et *s'il vous plaît*, respectivement), qu'ils considèrent comme des pragmatèmes abrégés ;

2) Des mots simples, comme ceux employés dans les formules de Boer (*Soit !*), dans les phrasillons onomatopéiques de Tesnière (*Aïe !, Pan !, Chut !*), dans les mots-phrases de Grevisse (*Adieu ! Bonsoir ! Tiens ! Vous ! Quoi ?*) ou dans les unigrammes de Blanco et Mejri (*Bienvenue, Fermé, Ouvert*) ;

3) Des syntagmes locutionnels, tels que ceux cités dans les formules de courtoisie de Tesnière (*s'il vous plaît*), dans les clichés-répliques de Isačenko (*Pas de quoi ! Sans blague ! Bien entendu, Cela va sans dire*), dans les locutions-phrases de Grevisse (*Par exemple !*) ou dans les pragmatèmes de Mel'čuk (*Défense de fumer*) et de Blanco et Mejri (*Bon voyage ! Chaud devant !*).

4) Des phrases complètes, comme celles employées dans les énoncés liés de Martins-Baltar (suivant en cela Fónagy) (*C'est du joli !*), dans les pragmatèmes de Mel'čuk, et de Blanco et Mejri (*Roulez au pas, Vous êtes ici, Il ne fallait pas*), dans les actes de langage stéréotypés de Kauffer (*Tu parles !*), ou dans les phrases préfabriquées de Tutin (*Il ne manquerait plus que ça, C'est la totale*).

Or le premier constat que l'on peut faire à propos de toutes ces caractéristiques formelles consiste dans le fait qu'un pragmatème a une forme brève et dense. Cette densité pourrait être l'aboutissement condensé de toute une suite d'idées et même d'énoncés préalables. Un exemple qui pourrait illustrer cette croyance serait le suivant :

Ex. : Je vous souhaite le bon jour > Je vous dis bonjour > *Bonjour !*
Soyez le bienvenu ! > *Bienvenu !*

D'après Marque-Pucheu (2007), il s'agit, pour la plupart des expressions, de formes réduites proches des interjections :

Ex. : *Et avec ça?* < Et avec ça, qu'est-ce que je vous donne/que prendrez-vous ? (Marque-Pucheu, 2007 : 27)

Cette réduction se serait produite au fil du temps, par une suite de transformations qui auraient éliminé des éléments qui, au début, étaient nécessaires, mais qui seraient tombés dans l'oubli. Comme conséquence de cette réduction, on pourrait déduire que le pragmatème a une vocation au raccourcissement d'énoncés vers le mot unique. Les raisons en pourraient être d'ordre psychologique ou sociolinguistique, comme l'indique Fónagy (1997) :

Il pourrait paraître que les énoncés liés relèvent d'une phase antérieure de la genèse du langage proprement dit [...] (Fónagy, 1997 : 109)

Toutefois, quand bien même il en serait ainsi, les approches psychologiques ou sociolinguistiques depuis lesquelles les pragmatèmes pourraient être abordés n'éviteraient pas, pour lui, leur caractère strictement linguistique (Fónagy, 1982 : 109). En effet, cet auteur souligne que ce caractère prévaut sur n'importe quelle autre caractéristique. Or, même si c'était le cas, il y aurait lieu de se demander si le signe pragmatémique réfère de la même manière dans toutes ses formes, complètes ou réduites. La réponse pour Marque-Pucheu (2007) est claire : s'il y a référence dans le signe complet, celle-ci disparaît dans sa forme réduite sous l'effet de ce raccourcissement. Mais, pour commencer, peut-on considérer tous les pragmatèmes comme le résultat d'un raccourcissement ? Que se passerait-il alors avec les pragmatèmes qui n'ont qu'une seule forme ? Comment arriveraient-ils à transmettre leur signifi-

cation ? Les réponses à ces questions se trouvent au-delà de la simple matérialité du signe.

Caractéristiques sémantiques

Du point de vue sémantique, les traits les plus saillants du phénomène pragmatémique combinent le linguistique et l'extralinguistique. Le proprement linguistique relève des éléments lexicaux et suprasegmentaux du message, tandis que l'extralinguistique a trait aux intentions illocutoires et perlocutoires des locuteurs. Ainsi, les principales caractéristiques relevées par les spécialistes sont les suivantes :

1) La compositionnalité : selon Blanco et Mejri (2018 : 31), la plupart des pragmatèmes sont « sémantiquement compositionnels (*Défense de fumer, Ne pas toucher*). Ils s'inspirent en cela de Mel'cuk (1993 : 84) pour qui le pragmatème est une unité « dont la forme et le sens sont parfaitement transparents et “bien-formés”, mais qui est figé par rapport à une situation donnée ».

2) L'intonation : elle est porteuse de sens, comme le signalent des auteurs comme Isačenko (1948) ou Fónagy (1982), car elle marque la différence entre combinaisons libres et figées dans des cas d'expressions homonymes (à la fois homographes et homophones) (*Tu parles trop // Tu parles !*) ou entre deux expressions figées (*Ça va bien // Bon, ça va maintenant*).

3) La motivation du locuteur : dans la même ligne que Fónagy, Martins-Baltar (1995) propose une classification des « énoncés liés », fondée sur ce qu'il nomme *l'analyse motivationnelle*, analyse selon laquelle une partie du sens de l'énoncé relève d'un motif nécessaire du locuteur, externe à l'énoncé lui-même (par exemple : *C'est du joli !* sert à exprimer un ressenti de l'émetteur qui est à l'opposé de ce que représente la situation).

De toutes ces caractéristiques sémantiques, celle de la compositionnalité est la plus récurrente. Or poser comme condition définitoire le caractère transparent de ces expressions, comme le font Mel'cuk ou Blanco et Mejri, réduit considérablement leur nombre aux yeux de Marque-Pucheu. Ainsi, dans un travail de 2007, elle évoque l'exemple *Tu es tombé du lit ?* qui n'interroge pas sur une chute (Marque-Pucheu, 2007 : 26) et dans une étude de 2011, celui de *Tu parles !*, qui peut vouloir dire deux choses tout à fait différentes “[...] *bien sûr* [...] ou *pas du tout* [...] selon l'intonation” (Marque-Pucheu, 2011 : 14). Nous pour-

rions citer d'autres exemples similaires, tels que *Chaud devant !*, une expression employée dans l'hôtellerie et qui sert non pas à décrire un plat chaud, mais à se frayer un passage, ou *Tu peux être fier !* qui veut dire tout le contraire que ce que signale la situation⁵. Dans tous ces cas-là, pour accéder au décodage sémantique de ce type d'expressions non compositionnelles, il faut avoir recours à un complément de sens qui provient de la situation d'énonciation.

Caractéristiques pragmatiques

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, l'aspect pragmatique est devenu la pierre de touche de toute tentative de définition et de classification des pragmatèmes. On les définit comme des unités de discours liées à une situation d'énonciation, d'où la notion de *figement situationnel* ou de *fixation pragmatique* comme caractéristique principale de ces unités phraséologiques. Or le degré de liage situationnel d'un pragmatème est scalaire en fonction de plusieurs facteurs de nature extralinguistique :

1) La fréquence et la ritualisation de certaines situations qui se trouvent en aval par rapport à la création de ces énoncés et dont elles déterminent le choix : *Enchanté ! À vos souhaits !, Danger de mort*, etc.

2) Des coordonnées de nature spatio-temporelle, événementielle, d'action, d'état ou d'entité (Blanco et Mejri, 2018), qui exercent une influence sur le choix du pragmatème : *Pas possible ! Ça ne va pas, non ? Tu m'en diras tant ! C'est du propre !*, etc. Ces pragmatèmes peuvent s'employer dans des situations très différentes sans changer de forme.

Ces facteurs influent, en effet, sur le degré d'ancrage des pragmatèmes par rapport aux situations où ils sont insérés, mais ici encore la question qui se pose est celle de savoir quels sont les rapports entre pragmatème et signification. Pour Fónagy (1997 : 135), ces rapports passent par la capacité que possède chaque pragmatème de renvoyer à la situation à laquelle il réfère. Ainsi, en partant de la différence sémantique qui existe entre expression figée et expression libre, il affirme que « Par rapport à leur signification originelle (littérale), les énoncés liés ne signifient pas autre chose, ils signifient *moins* ». Pour que cela se produise, il argumente que « C'est la capacité représentative (ou référentielle) qui cède la place à la fonction d'appel (conative et phatique)

5. Pour Maltins-Baltar (1995), ce sont des « énoncés en dérision ».

ou, moins souvent, la fonction expressive ». Ce « moins » fait donc allusion au fait que la matérialité linguistique du pragmatème est moins fondée sur les éléments référentiels de la réalité situationnelle que sur les moyens expressifs du signe qui servent à traduire bien d'autres éléments cachés de la communication, plus en lien avec les actes illocutoires et perlocutoires de l'émetteur. Dans ce sens, nous pouvons dire que, du point de vue pragmatique, les pragmatèmes en disent beaucoup plus qu'il ne semble. Nous le constatons si nous comparons l'emploi de l'expression *Ça va ? / Ça va* et sa signification dans des situations différentes :

a) Rencontre fortuite entre Marie et Paul :

(Marie salue Paul) :

- *Bonjour, Paul, ça va ?*

(Paul salue Marie) :

- *Bonjour, Marie, ça va ?*

b) Chez le médecin :

(Le docteur s'adresse à un patient) :

- *Alors, M. Delmas, comment ça va aujourd'hui ?*

(Le patient s'adressant au docteur) :

- *Ça va. Je vais beaucoup mieux depuis que je prends ce médicament.*

c) Une discussion entre une mère et son enfant adolescent :

(L'enfant cherche à justifier le désordre qu'il y a dans sa chambre) :

- *J'ai pas eu le temps de ranger ma chambre parce que j'ai eu trop de devoirs à faire.*

(La mère n'acceptant pas d'excuses)

- *Bon, ça va, pas de balivernes. Tu t'y mets maintenant !*

En a) et b) la forme interrogative *Ça va ?* est un pragmatème dont la fonction communicative varie en fonction de la situation et de ce fait, sa signification varie également. En a) il s'agit d'un acte de langage conventionnel, propre aux salutations. Il est employé dans le même sens et sur le même ton aussi bien dans l'acte de parole du locuteur que dans celui de l'interlocuteur, et sans modification linguistique. En outre, son degré de figement coïncide sur le plan syntaxique, sémantique et discursif.

sif. En effet, pendant l'échange verbal les deux interlocuteurs l'utilisent dans la même intention illocutoire, celle de se saluer mutuellement. En revanche, en b), cette même expression correspond à un échange verbal situé dans une interaction asymétrique, de nature professionnelle entre médecin et patient. La question posée par le docteur est formulée avec une intonation bien différente de celle d'une simple salutation.

En ce qui concerne la forme affirmative *Ça va*, elle est employée en b) par le patient sur un ton assertif (en omettant l'adjectif « bien », sous-entendu dans l'intonation), suivie d'une explication, car l'émetteur est conscient du sens non conventionnel à donner à sa réponse, et sans renvoyer la même question au médecin. En c) la même expression utilisée par la mère et prononcée sur un ton d'impatience prend un sens bien différent, synonyme de « ça suffit ».

Dans tous les cas, l'expression *Ça va ?/Ça va* est bel et bien une unité phraséologique, de nature pragmatémique, car elle est sémantiquement figée et employée dans des situations concrètes et bien différentes les unes des autres. Or on voit bien que sa signification et sa fonction communicative varient selon le type de situation et que cette différence est assumée spontanément par les usagers. Chacun sait bien si la question *Ça va ?* correspond à une simple formule de salutation ou à l'expression d'un intérêt réel envers quelqu'un et si elle demande ou non une réponse particulière. Il en est de même pour la réponse *Ça va*. Cette différence sémantique et fonctionnelle est évidente si nous soumettons ces formes d'expression à un test d'efficacité pragmatique. En effet, c'est en mesurant le degré d'acceptabilité discursive d'une expression par rapport à la situation où elle est employée qu'on pourra déterminer cette efficacité : plus l'expression sera appropriée par rapport à la situation, plus elle sera figée et plus il y aura d'efficacité pragmatique ; au contraire, plus elle sera inappropriée, plus il y aura de déficience pragmatique⁶. Voyons-le en reproduisant les situations a) et b), mais en interchangeant les réponses de a) avec celles de b) et de c), et celle de b) avec celles de a) et de c) :

a') Rencontre fortuite entre Marie et Paul :

(Marie salue Paul) :

- Salut, Paul ! **Ça va** ?

6. Mel'čuk (1993) signale la déficience pragmatique par le signe dièse (#) comme symbole de l'inappropriété pour mettre en relief une unité pragmatique qui « est grammaticalement et sémantiquement acceptable mais [qui] n'est pas appropriée à la situation dans laquelle elle a été employée » (Pecman, 2004 : 135).

(Paul répond à Marie)

- # **Ça va**. Je vais mieux depuis que je prends ce médicament. // # Bon, **ça va**, pas de balivernes.

b') Chez le médecin :

(Le docteur s'adresse à un patient) :

- Alors, M. Delmas, comment **ça va** aujourd'hui ?

(Le patient s'adressant au docteur) :

Et vous, docteur, comment **ça va** ? // Bon, **ça va**, pas de balivernes.

Dans les deux cas les réponses sont inadéquates du point de vue de l'usage, bien que l'expression n'ait pas changé du point de vue de la forme. Ce qui est approprié dans les situations a) et b) ne l'est plus en a') et b'). La question qui s'ensuit est de savoir ce qui a produit dans l'expression son changement de sens et de fonction communicative. La réponse peut se trouver dans le processus de référenciation du pragmatème, conditionné par des éléments situationnels différents.

Le processus de référenciation dans la formation des pragmatèmes

Dans la formation et l'actualisation des pragmatèmes, à la notion traditionnelle de *référence* vient s'ajouter celle de *référenciation*, un processus qui met en jeu, outre les référents présents dans les éléments linguistiques du signe, d'autres éléments extralinguistiques implicites mais significatifs, liés à la situation d'énonciation dans son ensemble (objets du réel, agents, canaux et autres éléments qui interviennent dans la communication). La différence dont nous partons entre ces éléments et les facteurs établis par Jakobson (1963) dans le schéma de la communication verbale, c'est que pour nous tous peuvent avoir la catégorie de référent.

Pour une remise en question de la notion de référence

Selon la linguistique structurale de Saussure, la référence associe un signe linguistique à un objet du réel concret (le mot *chaise* renvoie à l'idée que nous nous faisons de l'objet matériel qui sert à s'asseoir) ou abstrait (le mot *tristesse* renvoie à la notion que nous avons d'un état d'âme affligé). Dans ce cas, on peut parler de référence objective/représentative car il y a un renvoi univoque, explicite et constatable du signe linguistique à l'élément signalé. Or, dans les pragmatèmes, les limites de ce référentiel ne sont pas aussi faciles à déterminer : se borne-t-il à la forme linguistique du signe ou va-t-il au-delà de la verbalisation du simple référentiel objectivable ? Nous avons déjà signalé qu'on peut attribuer un pouvoir référentiel aux composants de certains de ces énoncés liés⁷. Mais, quel pouvoir référentiel a un pragmatème tel que *Mon œil !* dont le composant ne renvoie pas à l'œil mais au geste que l'on fait et qui par convention exprime l'incrédulité ? Nous tenterons d'y répondre plus loin.

Référenciation et multiréférentialité

La référenciation est un processus de renvoi à une réalité extralinguistique à travers la verbalisation qui se met en place lors de la formation et l'actualisation de l'énoncé. C'est l'émetteur qui prend en charge ce processus. Pour lui, la réalité extralinguistique ne se borne pas aux différents objets concrets du monde. Elle inclut toutes les opérations cognitives et affectives qui entourent son dire, de telle sorte que ses intentions illocutoires et perlocutoires font également partie de son univers référentiel. Dans l'acte de verbalisation, tous ces éléments, qui peuvent se manifester à un niveau de structure syntaxique et sémantique de surface (explicite) ou à un niveau de structure syntaxique et sémantique profonde (implicite), participent du processus de référenciation.

Pour les pragmatèmes, cette référenciation renferme en une forme énonciative réduite des référents explicites et implicites que l'interlocuteur se doit de mettre au jour lors de son interprétation. Si nous reprenons l'exemple procuré par Culioli (1985 : 6)⁸ *Tiens, une souris !*, l'opération de désignation semble ne nous donner qu'un seul représentant du

7. Cf. *Tu es tombé du lit ?* pour dire « tu t'es levé tôt », dans Marque-Pucheu (2007 : 28).

8. Exemple tiré de Culioli (1985 : 6), cité par Paul Laurendeau (1998 : 95).

réel : une souris. Selon son analyse, vous voyez une souris, vous le dites “et vous montrez une souris” (Culioli, 1985 : 6). Or, dans cet exemple, l’emploi de *Tiens* apporte à l’énoncé bien d’autres éléments référentiels. En tant que pragmatème, il contient déjà un double *référent personnel* : le *je* du locuteur qui exprime par là sa volonté de signaler quelque chose à quelqu’un (intention illocutoire) et le *tu* de l’interlocuteur contenu dans cet impératif à la seconde personne du singulier, comme mot d’ordre pour qu’il regarde la souris (effet perlocutoire). Le liage qui rassemble ces deux types de référent personnel à celui du mot *souris* fait que ce dernier est déjà anticipé dans l’expression *Tiens*. Ceci indique que *Tiens* possède plusieurs référents, et cela à plusieurs niveaux :

Au niveau de la structure de surface, les deux référents personnels qu’il contient sont de nature différente :

- sur le plan syntaxique, un référent grammatical : le *tu* de l’interlocuteur est présent dans l’interpellation exprimée au moyen de l’impératif à la 2^e personne du singulier ;
- sur le plan sémantique, un référent psychologique : le *je* du locuteur affleure dans l’exclamation de surprise de l’émetteur, révélée par le point d’exclamation employée à la fin de l’expression.

Au niveau de la structure sous-jacente, il comprend plusieurs types de référents prédicatifs :

- sur le plan syntaxique, un double référent prédicatif : un prédicat actionnel, contenu dans l’action sous-jacente orientée par le verbe *Tiens*. Synonyme ici de *Regarde*, il indique une action effective à exécuter, celle de diriger le regard de l’interlocuteur vers un objet et un lieu concrets ; un prédicat factuel qui se trouve dans la juxtaposition entre *Tiens* et *une souris*. Cette juxtaposition est fondée sur une relation prédicative sous-jacente résultant d’une prédication factuelle susceptible d’être développée dans une phrase complexe telle que « Regarde la souris que voilà » ;
- sur le plan sémantique, la prédication devient psychologique : la surprise exprimée par le locuteur est déjà contenue dans ce *Tiens*. S’il l’avait employé sans rien dire de plus, comme s’il se parlait à lui-même, le verbe aurait équivalu à dire : « Je suis

surpris par la présence inattendue d'une souris » ; or le fait de servir à introduire l'objet du réel (la présence d'une souris) implique une demande d'adhésion de la part de l'interlocuteur, une invitation à partager sa surprise, qui équivaudrait à dire : « Regarde la souris que voilà. Toi aussi, tu vas être surpris par sa présence ».

Nous pouvons donc constater qu'un pragmatème comme *Tiens !* est multiréférentiel. Il sert à introduire le référent de l'objet du réel (la souris), mais il possède lui-même bien d'autres référents : un sujet grammatical [celui de l'interlocuteur (tu)], un sujet psychologique [celui de l'émetteur (je)] et des prédications sous-jacentes de nature actionnelle, factuelle et psychologique. La multiréférentialité de *Tiens !* est le produit d'un processus de référenciation mis à l'œuvre dans la formation et l'actualisation de l'expression au moyen de plusieurs opérations par lesquelles le locuteur dote le signe pragmatémique de sa capacité de référer. Cette capacité multiréférentielle est à distinguer, cependant, de sa valeur polysémique.

Multiréférentialité et polysémie

L'exemple *Tiens, une souris !* nous a servi à montrer qu'un pragmatème signifie en fonction non seulement de tout ce qu'il désigne par lui-même, mais aussi de ce que désigne le reste des éléments linguistiques qui l'accompagnent dans l'énoncé (cotexte). La multiréférentialité qui résulte de l'analyse de l'ensemble permet de lui attribuer un sens et une fonction communicative déterminés. Ainsi, si nous considérons les définitions que le *Trésor de la Langue Française informatisé* recueille pour l'énoncé *Tiens !*, nous constatons qu'il en fait une exposition à l'intérieur de l'article *Tenir* en tenant compte d'abord du régime du verbe (transitif ou intransitif) et ensuite de sa forme verbale (« À l'impér. Fait fonction d'interjection pour exprimer les types d'action d'un locuteur par rapport à une situation donnée »⁹). Ces deux premiers critères sont suivis ensuite d'une description des emplois du terme en fonction des intentions illocutoires du locuteur dans sa forme invariable de *Tiens*, à savoir :

9. Cf <http://stella.atilf.fr/> (consulté le 23.10.2022)

- « 1) Lorsque le locuteur exprime sa désapprobation franche, sa rancune : Le prince hindou de l'autre bout de la salle fit un grand geste hautain pour appeler l'infirmier ; – Tiens, dit celui-ci au gardien-chef, tu vas voir ce salaud-là ! Il a encore recommencé, j'en suis sûr. Oh mais cette fois... (Druon, *Gdes fam.*, t. 2, 1948, p. 250).
- 2) Lorsqu'il exprime sa surprise dans le discours direct et dans le discours latent : Je pousse un gémissement ; alors il s'arrête, soulève son lorgnon et, par-dessus son journal : – Tiens ! Qu'est-ce que tu fais là ? Je me crispe [...] et, dans une espèce de sanglot que je voudrais irrésistible : – Je souffre, dis-je (Gide, *Si le grain*, 1924, p. 426).
- 3) Lorsque le locuteur retient sa surprise, insinue, ironise, en faisant un emploi de la forme tiens répétée ou suivie de donc : [...] Voilà le train qui part, vous prenez le suivant. – Le suivant !... Le suivant !... – Tiens donc ! Vous croyez peut-être comme ça q'la compagnie est à vot' disposition ? Fallait pas arriver en retard ; tant pis pour vous (Courteline, *Train 8 h. 47*, 1888, p. 194). Tiens, tiens, tiens... Est-ce qu'il finirait par s'assagir et comprendre que son bonheur est auprès de sa femme ? (Bourdet, *Sexe faible*, 1931, III, p. 460). »

Quand la forme du mot pragmatémique *Tiens* peut prendre aussi la forme *Tenez* dans le discours, le sens peut encore varier selon les situations :

- « 1) Lorsque le locuteur interpelle qqn à qui il présente qqc. : Vous ne voulez pas sortir avec nous ? Tenez, voici un livre que j'ai reçu, je pense qu'il vous intéressera (Proust, *Sodome*, 1922, p. 1045).
- 2) Lorsque le locuteur active une situation : Bougre las, le frappant: Tiens, lâche, gueux, sacripant [...] ! Père Ubu, ripostant : Tiens ! polognard, soûlard, bâtard [...] ! (Jarry, *Ubu*, 1895, V, 2, p. 89).
- 3) Lorsque le locuteur entre en contact : Ça va bien, dit-il, jetant trente sous sur le comptoir. Tenez, donnez-moi un paquet de cigarettes anglaises (Dorgelès, *Croix de bois*, 1919, p. 314).
- 4) Lorsque le locuteur justifie par un exemple ou par une preuve : Patience, Vial, bientôt je viendrai ici au printemps... et à l'automne... et aussi pendant les mois qui servent à bourrer les intervalles entre deux saisons... février, tiens, ou bien la deuxième quinzaine de novembre (Colette, *Naiss. jour*, 1928, p. 40).

5) Lorsque le locuteur défend une opinion : – Honoré ! voyons, Honoré... - Et crois-tu que c'est frais ? un museau rigoleur... Tiens, pendant qu'on était à causer, je lui ai vu la jambe jusqu'au mollet ! Ah ! Jésus Fils ! Comme c'était ! (Aymé, *Jument*, 1933, p. 193). »

Dans tous les cas, nous pouvons constater que le TLFi recueille les différentes formes et signifiés de l'expression *Tiens* en fonction, notamment, de l'intention ou du ressenti du locuteur. Il oppose ainsi toutes ces significations au sens littéral du terme, recueilli juste dans le paragraphe antérieur de l'article lexicographique dans un emploi transitif (« avoir entre les mains, à sa disposition »), comme, par exemple, dans cette phrase que nous proposons : *Prends ce livre et tiens-le bien !* Ainsi, du point de vue dictionnaire, le mot *Tiens* est présenté comme une expression polysémique, en termes sémantiques, dont les différents signifiés trouvent leur explication dans des arguments de type discursif liés seulement aux intentions illocutoires de l'émetteur. Or, comme nous avons pu le voir dans l'exemple analysé auparavant dans *Tiens, une souris !*, il convient d'aller au-delà des arguments sémantiques ou des approches discursives restreintes pour voir que cette expression est, en fait, multiréférentielle.

Cette multiréférentialité est, en réalité, le produit d'un processus de référenciation à l'œuvre dans la formation et l'actualisation des pragmatèmes et qui se donne pour fonction d'exprimer sous une forme souvent abrégée un contenu dense. Il est donc nécessaire de commencer à la mettre au jour grâce à l'analyse de la mise en place de ce processus de référenciation dans la structure interne des pragmatèmes, comme celle que nous proposons pour les exemples suivants :

- Lorsque la référenciation fait coïncider en nombre les composants linguistiques et les objets du réel :

Dans l'exemple *Enchanté de vous connaître !* [raccourcissement de (*Je suis*) *Enchanté de vous connaître !*], les objets du réel se manifestent tous dans la structure de surface de l'énoncé : les deux interlocuteurs sont grammaticalement présents (*Je / vous*), l'action prédicative (*connaître*) renvoie à l'acte factuel qui se produit au moment de l'énonciation et l'adjectif (*enchanté*) exprime bien le sentiment de plaisir ressenti par l'émetteur.

Il s'agit donc ici d'un pragmatème multiréférentiel explicite où tous les référents externes sont représentés dans l'expression. Dans ce cas le processus de référenciation mis en place est strictement linguistique car le sens compositionnel de l'expression coïncide avec tous les référents externes.

- Lorsque la référenciation aux objets du réel va au-delà du nombre de composants linguistiques :

Dans le pragmatème *Tu es tombé du lit ?* les éléments linguistiques ont pour référents immédiats l'interlocuteur (*tu*), le prédicat factuel (*es tombé*) et le circonstant de lieu (*du lit*). Cependant les sens pragmatémiques qui peuvent être accordés à cet énoncé sont antonymes entre eux : ou bien « tu te lèves tôt », dit sur un ton de surprise, ou bien « tu te lèves tard », dans un emploi en dérision, prononcé ironiquement. Dans les deux cas, il y a un « plus sémantique » implicite dans l'énoncé qui se trouve présent dans l'intonation, la gestuelle, les coordonnées spatio-temporelles, entre autres. On constate donc qu'un degré partiel de transparence sémantique de l'énoncé est assuré par le type de mécanisme de référenciation employé dans sa formation et actualisation, à savoir un renvoi aux objets du réel contenu dans les composants de l'expression. Toutefois, pour garantir un décodage complet, ce processus de référenciation met en œuvre d'autres éléments qui engagent le locuteur (son intention illocutoire à travers l'intonation) et la situation d'énonciation (le moment de la journée : précoce, si l'interlocuteur se lève tôt, ou tardif, s'il se lève tard). Ces compléments d'information par rapport au sens littéral de l'énoncé doivent être inférés lors du décodage par l'interlocuteur (et par le reste des témoins présents pendant l'échange verbal, s'il y en a). En effet, celui-ci se doit d'interpréter le sens des référents cachés que le processus de référenciation avait codifiés auparavant, en employant les mêmes opérations cognitives et affectives que celui-ci.

Dans ce cas, nous sommes en présence d'un pragmatème multiréférentiel partiellement explicite, puisqu'il utilise non seulement les objets du réel de façon explicite mais aussi des éléments extralinguistiques de façon implicite. Dans ce cas, le processus de référenciation est mixte car le sens de l'expression combine les référents externes du sens littéral avec ceux du sens figuré.

- Lorsque la référenciation ne fait pas coïncider les référents linguistiques avec les objets du réel :

Dans le pragmatème *À vos souhaits !*, aucune référence linguistique ne renvoie à un objet du réel de façon explicite ni implicite. L'expression est alors tout à fait conventionnelle et arbitraire par rapport à la situation. Dans ce cas, le processus de référenciation est nul car le sens de l'expression ne coïncide avec aucun référent externe. Toutefois, le signe pragmatémique serait-il pour autant sans aucune valeur référentielle ?

L'analyse du processus de référenciation réalisée sur les exemples ci-dessus, même si elle sert à montrer la multiréférentialité d'un énoncé pragmatémique, permet aussi de dévoiler que les composantes syntaxiques et sémantiques sont insuffisantes pour déterminer la capacité de référence des pragmatèmes. C'est pourquoi il est nécessaire maintenant de chercher à répondre à la deuxième question posée au début de cette étude : comment mesurer la capacité de référence des pragmatèmes ?

La référentialité dans les pragmatèmes

La référentialité, c'est ce qui permet de constater la capacité de référence que possède tout signe linguistique. Or un signe linguistique, simple ou complexe, est en quelque sorte toujours référentiel, car il réfère incessamment à quelque chose : ou bien il désigne un ou plusieurs objets de la réalité extérieure à la langue, concrets ou abstraits, ou bien il se désigne soi-même dans un emploi autonymique. Hormis ce cas-là, le signe linguistique détient toujours un pouvoir de référence dont le poids va dépendre du degré de stabilité qui correspond à la relation de désignation entre le signe et le référent. Pour un pragmatème, cette relation ne se limite pas aux simples rapports entre signifiant et signifié ; elle inclut les liens entre signe et emploi. C'est la force de ces liens qui va déterminer la capacité de référence du pragmatème et non pas son sens. Ce sens ne sera qu'une conséquence issue des conditions énonciatives de l'énoncé. Ainsi, plus ces liens seront stables, plus le degré d'ancrage du pragmatème par rapport à la situation où il est employé sera élevé. Dans ce cas, nous pourrions affirmer que son pouvoir de référence sera fort. À rebours, plus ces liens seront instables, plus son degré d'ancrage dans la situation où il se manifeste sera réduit. Son pouvoir de référence sera, alors, faible.

Cette variabilité de la capacité de référence des pragmatèmes nous mène à la mesurer selon une échelle de référentialité qui nous permettra de classer les pragmatèmes en fonction du degré de liage entre énoncé et énonciation. Ce n'est donc plus seulement le critère syntaxique (grammaticalité / agrammaticalité de l'énoncé) ou sémantique (compositionnalité / non compositionnalité) qui prévaut dans la détermination du niveau de référentialité d'un pragmatème, mais surtout un critère pragmatique-discursif fondé sur la fréquence d'emploi. Cet indice indiquera le degré de stabilité entre le signe pragmatémique et la situation, et de ce fait, son niveau de référence. Voyons quelques exemples de pragmatèmes susceptibles de montrer comment l'échelle de référentialité permet de déterminer leur capacité de référence en fonction du degré de liage entre énoncé et énonciation.

L'échelle de référentialité des pragmatèmes

Nous proposons ci-dessous une échelle de référentialité des pragmatèmes à partir de la typologie présentée dans Gonzalez-Rey (2021 : 109-115) :

1. Actes interlocutoires (ou *pragmatèmes conversationnels*)
 - 1.1 réglés (ou *formels*) :
 - d'ordre social : *Merci ! Bonjour (bjr), Je vous en prie ! Enchanté de vous connaître, À vos souhaits ! Comment allez-vous ? Ça va ? ...*
 - d'ordre professionnel : *Chaud devant ! Ohé, du canot ! Comment recevez-vous ? Fouette, cocher ! Salutations distinguées,...*
 - 1.2 non réglés (ou *informels*) :
 - d'ordre familier (affectif) : *Tu parles ! C'est du joli ! Il ne manque plus que ça ! Mon œil !...*
2. Actes locutoires (ou *pragmatèmes comportementaux*)
 - 2.1 réglés (ou *formels*) :
 - d'ordre comportemental directif : *Sens interdit, Priorité aux piétons, Silence*
 - 2.2 non réglés (ou *formels*) :
 - d'ordre comportemental exhortatif : *C'est ouvert/fermé, Peinture fraîche, #MeToo...*¹⁰

10. Dans González-Rey (2022 : 30), nous postulons que les mots-dièse peuvent être considérés comme des pragmatèmes sociaux, à caractère hybride, car ils sont "à

Si nous tenons compte du degré d’ancrage entre pragmatème et situation, nous pouvons constater que le pouvoir référentiel des pragmatèmes est fonction directe de ce degré en question. Ainsi :

- Il y a un degré d’ancrage situationnel permanent entre pragmatème et situation dans les cas suivants :

a) Les pragmatèmes réceptifs comportementaux *apposés* sur support dédié¹¹ (actes locutoires réglés), de type directif, tels que *Stop*, *Priorité piétons*, *Interdiction de marcher sur la pelouse*, etc. ;

b) Les pragmatèmes productifs conversationnels *formels* utilisés dans des échanges aussi bien sociaux, tels qu’un acte de salutation dans – *Enchanté de vous connaître/ – Le plaisir est pour moi*, que professionnels, comme la question – *Comment recevez-vous ?* dans une conversation entre pilote et contrôleur aérien, qui équivaut à demander « Quelle est la lisibilité de ma transmission ? » et dont la réponse attendue est une réponse chiffrée de 1 à 5. Dans ce groupe entrent aussi les pragmatèmes conventionnels et arbitraires tels que *À vous souhaits !* ;

c) Les pragmatèmes productifs conversationnels *hybrides* qui peuvent adopter soit une forme numérique dans les échanges verbaux sous l’aspect de messages SMS (langage texto), du genre *bjr, svp, tjr, etc.*, ou de mots-dièse, comme *#JeSuisCharlie, #MeToo, #BalanceTonPorc* ou tout autre type d’étiquettes dans les tweets, reconnaissables à leur forme (abréviations et/ou présence d’éléments multicodiques).

Dans tous ces cas, les pragmatèmes sont toujours reliés au même type de situation par un facteur déterminant, d’où le caractère permanent de leur ancrage situationnel. En a), c’est le support ; en b) c’est la réplique des interlocuteurs, aussi pragmatémique que celle des locuteurs ; et en c) ce sont les contraintes formelles imposées par le moyen de communication. Dans ce type d’énoncés, la pleine coïncidence du degré de fixation entre forme, sens et situation fait qu’ils sont totalement ancrés dans l’acte d’énonciation. Dans des actes de langage aussi réglés, un énoncé pragmatémique a un pouvoir de référence fort.

la fois, conversationnels et comportementaux, ayant la particularité de s’installer dans la langue en passant d’un milieu [virtuel] à interaction verbale à celui [réel] où se manifestent des mobilisations sociales”.

11. Pour plus de détails sur les pragmatèmes *apposés*, voir González-Rey (2020).

- Il y a un degré d'ancrage situationnel intermittent entre pragmatème et situation dans les cas suivants :

a) Les pragmatèmes réceptifs comportementaux *apposés* sur support non dédié, aussi bien de type pseudo-directif, comme *Sortie, Caisse, Libre-service*, etc., que ceux de type exhortatif, tels que *Attention au chat, Entrez, c'est ouvert, Fragile, Peinture fraîche*, etc., ont un degré d'ancrage situationnel intermittent : aussi bien du point de vue de l'expression que du point de vue du support, ils contiennent des éléments mobiles (taille de l'énoncé, de la forme la plus développée à la plus courte ; éléments typographiques et couleurs variables ; type d'affiches, de la plus pseudo-normative à la plus créative, et temps d'affichage conditionné). Par exemple, un pragmatème comme *Fragile* ne se suffit pas pour communiquer, s'il apparaît tout seul : le type de support (boîte en carton, caisse en bois, etc.) et les coordonnées situationnelles (spatio-temporelles et événementielles) nous indiqueront dans chaque situation la taille de l'objet (petit ou grand), la quantité (un seul objet ou plusieurs), la matière (en verre ou en porcelaine, etc.) ;

b) Les pragmatèmes productifs conversationnels *non formels* utilisés par un interlocuteur qui emploie le pragmatème en réaction à une situation donnée. Deux cas de figure peuvent se produire : a) dans l'échange suivant : « – C'est ta nouvelle voiture ? – *Ça va pas, non ?* Elle est trop chère pour moi », la situation ou l'agent qui provoque l'emploi du pragmatème chez l'interlocuteur peut varier et l'énoncé *Ça va pas, non ?* pourrait s'employer comme réplique face à n'importe quel autre déclencheur. Dans ce cas, même si la réactivité de l'interlocuteur exprimée par ce pragmatème est la même, c'est le différent type de motif qui le déclenche qui marque le degré variable d'ancrage du pragmatème par rapport à la situation ; b) devant une pièce en désordre, quelqu'un pourrait dire : *Quelle pagaille !* ou bien *C'est du joli !* Dans ce cas, face à une même situation, la réactivité du locuteur peut varier en fonction de son ressenti et de la façon de vouloir l'exprimer à ce moment-là ;

c) Les pragmatèmes réceptifs comportementaux *hybrides* qui prennent la forme d'un énoncé à support non dédié dans des situations comportementales à fonction sociale, sous l'apparence de slogans. Ce sont des pragmatèmes mobiles, qui passent du virtuel (tweets) au réel (mobilisations sociales, mouvements culturels) en gardant parfois leur forme initiale (mot-dièse tel que *#JeSuisCharlie*) ou en adoptant la forme d'un simple énoncé (*Je suis Charlie*.)

Dans tous ces cas-là, les pragmatèmes constituent des actes locutoires non réglés et, de ce fait, la coïncidence dans leur degré de fixation entre sens, forme et situation peut changer ; d'où un degré d'ancrage situationnel mouvant, dépendant de coordonnées spatio-temporelles, événementielles et motivationnelles particulières. Il s'ensuit que moins les pragmatèmes sont ancrés dans l'acte d'énonciation, plus leur pouvoir référentiel est faible. Sur l'échelle de référentialité, leur capacité de référence est labile, car elle est fonction directe du degré de combinaison de tous les éléments qui composent l'acte d'énonciation.

Conclusions

Les pragmatèmes sont des unités phraséologiques particulières où forme, sens et valeur discursive sont indissociables. La fixation pragmatique qui les caractérise en tant que tels les rend dépendants de la situation dans laquelle ils sont employés. En outre, cette fixation leur attribue une capacité référentielle qui provient de la somme de la matérialité du signe linguistique et de la situation d'énonciation (formée des agents et du cadre situationnel). En effet, celle-ci concourt autant que les éléments syntaxiques et sémantiques qui forment l'expression à lui donner du sens. Ceci est surtout évident lorsqu'un pragmatème est lié à une situation donnée et qu'il continue à signifier la même chose aussi bien sous sa forme complète que sous sa forme réduite, ou bien quand l'expression est tout à fait conventionnelle et arbitraire. Dans ces cas-là, un degré de liage élevé en garantit la compréhension.

Mais outre sa dimension sémantique, c'est sa capacité de référence qui fait du pragmatème un signe linguistique particulier. Le processus de référenciation qui préside à sa formation et actualisation dans une situation donnée le rend multiréférentiel, non seulement selon le nombre d'éléments explicites qu'il possède dans sa structure interne mais aussi en fonction d'indices implicites qui se trouvent aussi bien dans l'intonation que dans l'entourage textuel ou contextuel de l'expression en question. Tous ces indices et éléments concourent à élucider le sens d'un pragmatème dans une situation déterminée, surtout les plus elliptiques ou les plus opaques, grâce à sa capacité de référence.

En effet, tout pragmatème possède une capacité référentielle, ou référentialité, mesurable au degré d'ancrage qu'il peut avoir par rapport à la situation où il est employé. L'indice de fréquence avec laquelle il est utilisé peut rendre compte de cette capacité. Plus il est relié à une

même situation, plus il y est ancré ; son pouvoir d'y référer est alors plus fort. C'est le cas des pragmatèmes conversationnels formels ou hybrides, ainsi que des pragmatèmes comportementaux directifs et apposés. En revanche, plus un pragmatème peut être employé dans des situations différentes et même changer de sens selon celle-ci, moins il y est ancré ; son pouvoir d'y référer est alors plus faible. C'est le cas des pragmatèmes conversationnels informels, des pragmatèmes comportementaux apposés sur support non dédiés ou encore des pragmatèmes comportementaux qui sont hybrides.

En définitive, nous pouvons affirmer, selon la perspective que nous avons adoptée dans cette étude, que la capacité de référence des pragmatèmes est fonction directe du degré de liage qui existe entre énoncé et énonciation.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C., 2008, « Les formes sentencieuses : peut-on traduire la sagesse populaire ? », *Meta*, 53, 253-268.
- Bally, C., [1909], 1951, *Traité de Stylistique française*, vol. 1, Genève : Librairie Georg & Cie ; Paris : Librairie Klincksieck.
- Blanco Escoda, X., Mejri, S., 2018, *Les pragmatèmes*, Paris : Classiques Garnier.
- Boer, C. de, 1922, *Essais de syntaxe française moderne*, vol. I, Groningen : P. Noordhoff.
- Burger, H., 1973, *Idiomatik des Deutschen*, Tübingen : Max Niemeyer.
- Coulmas, F., 1979, « On the Sociolinguistic Relevance of Routine Formulae », *Journal of Pragmatics*, 3, 3-4, 239-266.
- Culioli, A., 1985, *Notes du séminaire de D.E.A. — 1983-1984*, Paris : Université de Paris 7, Département de recherches linguistiques (DRL).
- Danon-Boileau, L., 2000, « La dysphasie : un agrégat disparate de 'savoir-dire' multiples », in Boucher, K. (dir.), *Le français et ses usages à l'écrit et à l'oral : dans le sillage de Suzanne Lafage*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 179-291.
- Fueillet, J., 1987, « Les unités d'analyse linguistique », in Sylvie Melle (dir.), *Études de linguistique générale et de linguistique latine : offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris : Peeters Publishers, 45-56.
- Fónagy, I., 1982, *Situation et signification*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- Fónagy, I., 1997, « Figement et changements sémantiques », in Martins-Baltar, M. (dir.), *La locution entre langue et usages*, Paris : ENS Éditions, 131-164.
- González-Rey, M^a I., 2020, « Une approche constructionniste à la composante pragmatique des pragmatèmes : le cas des pragmatèmes apposés », *Romanica Olomucensia*, numéro spécial, *Gramática de construcciones y fraseología*, 32, 1, 29-50.

- González-Rey, M^a I., 2021, *La nouvelle phraséologie du français*, Toulouse : PUM.
- González-Rey, M^a I., 2022, « Un nouveau type de pragmatèmes : les mots-dièse (ou *hashtags*) », in Dinca, D., Ionescu, A., Manolescu, C., Rădulescu, V., Teodorescu, C.-N. (dir.), *Stéréotypes et clichés*, Craiova : Editura Universitaria, 17-32.
- Grevisse, M., 1988, *Le Bon Usage*, Gembloux : Duculot.
- Isačenko, A. V., 1948, « Morphologie, syntaxe et phraséologie », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 7, 17-32.
- Jakobson, R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris : Éditions de Minuit.
- Kauffer, M., 2011, « Actes de langage stéréotypés en allemand et en français. Pour une redéfinition du stéréotype grâce à la phraséologie », *Nouveaux Cahiers d'Allemand : revue de linguistique et de didactique*, 1, 35-53.
- Laurendeau, P., 1998, « Théorie des opérations énonciatives et représentations : la référenciation », *Cahiers de praxématique*, 31, 91-114.
- Marque-Pucheu, C., 2007, « Les énoncés liés à une situation : mode de fonctionnement et mode d'accès en langue 2 », *Hieronymus*, 1, 25-48.
- Marque-Pucheu, C., 2011, « Entre statut phrastique et statut textuel : l'exemple des énoncés situationnels », *Discours, Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique. A journal of linguistics, psycholinguistics and computational linguistics*, 9, DOI : 10.4000/discours.8553
- Martins-Baltar, M. (dir.), 1995, *La locution en discours* (numéro spécial de *Cahiers du français contemporain*, 2), Saint-Cloud : Crédif.
- Martins-Baltar, M. (dir.), 1997, *La locution entre langue et usages*, Paris : ENS Éditions.
- Mel'čuk, I., 1993, « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère », *Études de linguistique appliquée*, 92, 82-113.
- Mel'čuk, I., 1995, « Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics », in Everaert, M., Van der Linden, E.-J., Schenk, A., Schreuder, R. (dir.), *Idioms : Structural and psychological perspectives*, Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum, 167-232.
- Pecman, M., 2004, « L'enjeu de la classification en phraséologie », *Actes du congrès EUROPHRAS 2004 Société européenne de phraséologie*, Université de Bâle, 26-29 août 2004, Baltmannsweiler : Schneider Hohengehren Verlag, 127-146.
- Rey, A., 2018, « Préface », in Blanco Escoda, X., Mejri, S, *Les pragmatèmes*, Paris : Classiques Garnier, 7-18.
- Tesnière, L. 1936, « Sur la classification des interjections », in Sestak, A., Dokoupil, A. (dir.), *Mélanges dédiés à la mémoire de Prokop M. Haškovec par ses amis et élèves*, Brno : Globus, 343-352.
- Tutin, A., 2019, « Phrases préfabriquées des interactions : quelques observations sur le corpus CLAPI », *Cahiers de lexicologie*, 114, 63-91.

